



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

**la Charente
Maritime**
avec moi.



MATERNITÉ & PARENTALITÉ

LES ATELIERS FUTURS PARENTS

Des rencontres collectives pour **vous informer de vos droits et démarches** et **échanger sur votre santé** pendant votre grossesse et à la naissance de votre enfant.



UN ATELIER FUTURS PARENTS, C'EST QUOI ?



Des experts
en direct.



Des informations
administratives et
santé pour vous
et votre bébé.



Des réponses
à vos
questions.



Des supports
d'information.



EN PRATIQUE



Inscrivez-vous à l'un de nos ateliers futurs parents (en présentiel et/ou en distanciel) :



➊ connectez-vous à **ameli.fr** > rubrique **Droits et démarches selon votre situation** > **Parentalité, couple** > **Maternité, paternité, adoption** > **Grossesse : démarches et accompagnement** > **Près de chez vous - Les ateliers futurs parents**, ou scannez le QR code ↑.



➋ Choisissez la date qui vous convient.



➌ Complétez le formulaire d'inscription.



➍ Une confirmation vous est envoyée par mail, puis une invitation vous est adressée 24 heures avant l'atelier futurs parents, avec une relance le jour J.

Notes :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Bon à savoir...

En participant à nos ateliers futurs parents, vous pourrez :

- connaître vos droits à l'Assurance Maladie, aux Allocations Familiales et au service de PMI,
- découvrir nos aides et nos services d'accompagnement,
- connaître les téléservices pour faciliter vos démarches,
- recevoir des conseils pour votre santé et celle de votre bébé,
- avoir, en direct, des réponses à vos questions.